



## **Commission « Entreprises et stratégies de marché »**

### **Bilan 2021 des producteurs de la statistique publique**

#### **Table des matières**

<b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</b> Insee – Direction des statistiques d'entreprises Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (Driss) .....	<b>3</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</b> Insee – Direction des statistiques d'entreprises Département Statistiques de court terme (DSCT).....	<b>7</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</b> Insee – Direction des statistiques d'entreprises Département Synthèses sectorielles (DSS).....	<b>10</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</b> Insee – Direction des études et synthèses économiques Département de la conjoncture Division des enquêtes de conjoncture.....	<b>15</b>
<b>MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS</b> Direction générale des douanes et droits indirects Département des statistiques et études économiques du commerce extérieur .....	<b>17</b>
<b>MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE</b> Commissariat général au plan Service des données et des études statistiques (SDES) Sous-direction des statistiques sur les transports .....	<b>19</b>
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</b> Service de la statistique et de la prospective (SSP) .....	<b>21</b>
<b>MINISTÈRE DES ARMÉES</b> Secrétaire général pour l'Administration Direction des affaires financières Sous-direction des questions économiques, fiscales et internationales Observatoire économique de la Défense (OED) .....	<b>25</b>

*Page*

## **Pour information :**

- le bilan 2021 du service producteur mentionné ci-dessous est présenté dans celui de la commission « Services publics et services aux publics » :

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**  
**Direction générale pour la recherche et l'innovation**  
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

- le bilan 2021 du service producteur mentionné ci-dessous est présenté dans celui de la commission « Démographie et questions sociales » :

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**  
**Commissariat général au développement durable**  
Service des données et des études statistiques (SDES)  
Sous-direction des statistiques du logement

- le bilan 2021 du service producteur mentionné ci-dessous est présenté dans celui de la commission « Environnement et développement durable » :

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**  
**Commissariat général au développement durable**  
Service des données et des études statistiques (SDES)  
Sous-direction des statistiques de l'énergie

- le bilan 2021 du service producteur mentionné ci-dessous est présenté dans celui de la commission « Système financier et financement de l'économie » :

**BANQUE DE FRANCE**  
**Direction générale des statistiques, des études et de l'international**

## **AVERTISSEMENT**

***Dans ce bilan, les opérations et travaux font référence aux avis du moyen terme 2019-2023 du Cnis auxquels ils contribuent, selon les indications des producteurs. Ces avis sont repérés de la manière suivante :***

***AVG : avis généraux***

***ESM : commission « Entreprises et stratégies de marché »***

***TRT : commission « Territoires »***

***Les avis généraux, les avis de la commission « Entreprises et stratégies de marché » ainsi que les avis des autres commissions du Cnis cités dans ce programme figurent en annexes.***

## 0. Éléments de contexte en 2021

Préciser en **une page maximum** les éléments spécifiques du contexte dans lequel se sont inscrits les travaux de votre service en 2021 (ex : entrée en vigueur d'un texte législatif, évolution des moyens, etc.)

**Spécial crise sanitaire** : Merci de citer également : les éventuelles opérations qui étaient programmées en 2021 et n'ont pu être réalisées du fait des conséquences de la crise, en précisant celles qui seront reprogrammées ; les opérations qui ont été créées de manière exceptionnelle ou pérenne du fait de la crise.

Tout d'abord, **l'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire** qui a continué à impacter les travaux statistiques du département (voir 1.1 sur les enquêtes Esa).

Par ailleurs, au cours de l'année 2021, une **mission de l'Inspection générale de l'Insee** s'est interrogée sur la production et la diffusion des statistiques structurelles d'entreprises et leur réponse aux besoins des utilisateurs. La mission a constaté d'abord la richesse des données produites par l'Insee, sans équivalent en termes de nombre de variables, d'exhaustivité du champ couvert et de mise à disposition de données individuelles, ainsi que la maturité du système. La mission fait ensuite trois ensembles de préconisations sur (i) la réponse aux besoins des utilisateurs, notamment sur les données individuelles et les données en unité légale mais également la documentation, ensuite (ii) sur l'association des partenaires à l'évolution du dispositif Esane, enfin (iii) sur la nécessité de stabiliser et d'améliorer les méthodes de production des données d'Esane, en particulier pour le profilage automatique ou la possibilité de calculer des données en évolution. Cette mission a donné lieu à un avis de la commission « entreprises et stratégie de marché » du 7 octobre 2021.

Un plan d'actions, sur plusieurs années, a donné suite à ces préconisations, y ajoutant une nécessité de simplifier le processus de production pour être en capacité de le faire évoluer. Certains travaux d'amélioration sont déjà en cours, notamment sur l'amélioration du profilage (voir 1.3).

En 2021, **le projet européen de révision de la Nace (nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne)** rejoint par celui de **révision de la CITI (nomenclature statistique internationale des activités économiques)** par l'ONU se sont poursuivis avec intensité et devrait donner lieu à une consultation sur une structure renouvelée début 2023. L'Insee a été activement impliqué dans ces deux projets, qui se poursuivront par la révision de la nomenclature d'activité française.

Enfin en 2021, les travaux relatifs à **la refonte du répertoire inter-administratif Sirene** et à **la mise en œuvre des articles 1 et 2 de la loi Pacte** se sont poursuivis et aboutiront en janvier 2023.

## 1. Travaux en 2021

Sont présentés dans ce chapitre les travaux nouveaux et projets **principaux** de votre service :

- . **qui ont débuté en 2021** (c'est-à-dire dont l'instruction a démarré en 2021)
- . **ou qui étaient toujours en cours en 2021** (i.e. dont l'instruction était toujours en cours en 2021)
- . **ou qui sont entrés en production en 2021.**

Pour chacun d'entre eux, rappeler leur **intitulé** et préciser de façon synthétique leur **avancée en 2021**, en vous référant aux programmes de travail transmis les années précédentes. Merci d'éviter les sigles ou les expliciter.

**Pour chaque projet mis en production en 2021** qui contribue à **un ou des avis de moyen terme** du Cnis, préciser le code de l'avis ou des avis concernés (en référence aux annexes 1 et 2). **Les travaux permanents ne sont pas à lister ici.**

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Il s'agit de toutes les enquêtes statistiques, i.e. pour lesquelles un avis d'opportunité va être demandé ou a été obtenu.

Merci de préciser la période de collecte et le mode de collecte retenus.

Bien que l'année 2021 soit toujours marquée par la crise sanitaire, l'enquête sectorielle annuelle (ESA) 2020 (réalisée en 2021) a repris un calendrier de collecte « classique » et les entreprises n'ont pas eu la possibilité cette année de reporter leurs déclarations fiscales. Le taux de collecte de l'ESA

2020 reste pour l'instant encore en deçà des taux observés pour l'ESA 2018 (dernière situation « classique » avant la crise) mais sont un peu plus hauts que ceux observés pour l'ESA 2019, à durée de collecte comparable (à la mi-novembre 2021 : - 3,6 points / ESA 2019 et + 1,4 point / ESA 2018). Pour rappel, les taux de collecte de l'ESA 2019 avaient enregistré au final une baisse de presque 4 points malgré les différents efforts engagés. Au-delà des taux de collecte observés, l'année 2021 reste donc une année particulière pour la collecte de l'enquête ESA, pour laquelle certaines adaptations ont dû être réalisées : dans l'application, adaptation de certains contrôles sensibles aux fortes variations de chiffres d'affaires ou encore ajout de questions pour mesurer le coût des dépenses liées à la crise sanitaire supportées par les entreprises (dépenses supplémentaires en consommables, en prestations et en matériel).

### **1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant**

*Y compris : données massives, données satellitaires, big data, etc.*

*. enquêtes administratives (c'est-à-dire enquêtes sans avis d'opportunité)*

*. nouveaux appariements de données individuelles.*

*Ne retenir que les évolutions fortes de méthode impactant le niveau et/ou la nature des données produites.*

Néant

### **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

*Y compris création ou rénovation d'indicateurs conjoncturels, changement de base pour indicateurs ou comptes économiques ou avancement des dates de publication d'indicateurs existants*

L'**élaboration des statistiques structurelles d'entreprises (Esane)** a pris en compte la notion d'entreprise pour les plus grands groupes, grâce à leur profilage manuel, depuis l'exercice 2013, puis pour l'ensemble des entreprises pour l'exercice 2017 dont les résultats définitifs ont été publiés en 2019.

Arrêté à l'automne 2021, le plan d'actions sur la rénovation de la statistique structurelle d'entreprises prévoit au moins deux leviers d'amélioration de la qualité du profilage pour décrire le tissu économique en entreprises au sens économique (**avis ESM4**).

Le premier est de renforcer la qualité de l'information statistique des unités légales (UL) ; la réponse à cette exigence est d'interroger plus systématiquement les unités légales non industrielles des groupes profilés manuellement sur leur activité (ESA). Ce mouvement a été amorcé en 2021, le nombre d'UL interrogées directement passant à 1400 sur les 6400 que comptent les contours des groupes profilés manuellement, EAP (enquête annuelle de production) et ESA comprises, soit les trois quarts du chiffre d'affaires global.

Le second levier consiste à améliorer les processus automatiques de profilage des autres groupes. En particulier, l'algorithme de consolidation des variables non additives pourra bénéficier des réponses aux questions introduites dans l'ESA en unités légales depuis 2 ans, en lieu et place de certaines données jusqu'à présent estimées. L'expertise des réponses réalisée en 2020 est en effet encourageante. En attendant la réingénierie nécessaire de l'algorithme pour introduire ces variables auxiliaires, qui sera engagée en 2022, les recherches méthodologiques se sont concentrées en 2021 sur les techniques d'extraction massives des données des comptes sociaux, par des méthodes d'apprentissage supervisé. Cette démarche participe du même principe d'introduire des variables auxiliaires dans l'algorithme, pour en améliorer les performances. L'intérêt de cette démarche, qui demandera à être affinée et industrialisée, est d'ouvrir des perspectives d'accès à d'autres types de données numériques, pour d'autres domaines statistiques. Elle s'inscrit dans l'**avis ESM 7 : adapter le dispositif d'observation statistique aux nouveaux usages du numérique par les entreprises**.

Enfin, pour achever le passage au concept économique d'entreprises de la statistique structurelle, **la refonte du processus de production des données structurelles de démographie d'entreprises** s'est poursuivie courant 2021. Après le développement du produit minimum viable en 2020, les développements en 2021 assurent la production des statistiques structurelles de démographie d'entreprises en entreprises au sens économique, et l'alimentation du nouveau dispositif par le répertoire statistique Sirius avant l'arrêt de Sirene 3 et la mise en production de Sirene 4. En 2022, les statistiques de créations d'entreprises seront publiées à partir du nouveau processus. Les dernières fonctionnalités seront développées en 2022, voire début 2023, notamment les calculs d'agrégats et les éléments de réponse aux demandes européennes.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent pleinement dans l'**avis ESM4 « consolider l'approche de l'entreprise en tant qu'unité économique »**.

Le profilage manuel, par les monographies des groupes qu'il exige, participe également, de manière structurelle, à « suivre l'évolution des formes d'organisation des entreprises » (**avis ESM5**) : frontière entre commerce ou service internalisés et en franchise, complémentarité entre unités productives et auxiliaires, soutien financier intra groupe (prêts internes...), etc.

De plus, la participation de l'Insee, en 2021 comme les années précédentes, dans les travaux sur l'interopérabilité des répertoires nationaux et européens concourt à édifier une statistique structurelle plus comparable et de meilleure qualité à l'échelle européenne ; ces travaux s'inscrivent ainsi dans l'**avis ESM1**.

#### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

En 2021, l'Insee continue d'être activement impliqué dans les travaux requis par les **révisions des nomenclatures d'activités européenne (Nace) et internationale (ISIC)**, dans le cadre de la *Task Force* européenne "NACE review", d'une part, et de la *Task Team* ISIC d'autre part, la France étant membre de ces deux groupes de travail. Début mars, la commission statistique de l'ONU a approuvé la révision de l'ISIC, aussi la *Task Team* ISIC prépare-t-elle activement depuis le printemps une proposition de nouvelle structure de la nomenclature, qui fera l'objet d'une consultation mondiale au tout début 2022, en vue de son adoption par la commission statistique de mars 2022. Parallèlement, la *Task Force* européenne "NACE review" a continué d'analyser les très nombreuses propositions de révision des nomenclatures d'activités, issues des consultations organisées en 2018 et 2019 aux niveaux européen et mondial. De nombreuses unités du service statistique public (SSP) sont mises à contribution pour ces analyses, secteur par secteur (Sirene, ESA-EAP, divisions sectorielles, Comptes Nationaux, services statistiques ministériels (SSM), Banque de France,...), afin de déterminer la position française et son argumentation, et de nourrir les réflexions européenne et internationale, et contribuer à l'élaboration de la nouvelle structure de la Nace, qui fera l'objet d'une consultation européenne, coordonnée avec la consultation ISIC, au tout début 2022.

**La refonte du répertoire inter-administratif Sirene (programme Sirene 4)** débutée en septembre 2018 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 et peut accueillir désormais les formalités émises par le **Guichet unique électronique de formalités d'entreprises instauré par l'article 1 de la loi Pacte**, ouvert officiellement au printemps 2021 mais dont l'utilisation peine à démarrer.

Pour mémoire, le programme Sirene 4 vise à construire pour janvier 2023 un système modernisé, durable, robuste, évolutif et permettant une gestion plus efficiente du répertoire Sirene. Entre autre, le programme vise à améliorer l'identification des entreprises (amélioration d'ores et déjà mise en œuvre depuis la mi-2021). Le traitement de la « géographie » dans le répertoire Sirene sera également modifiée pour s'appuyer sur la base adresse nationale en remplacement éventuel du répertoire géographique Sirene alimenté par les données du cadastre.

#### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

*Projet renforçant la lisibilité ou l'accessibilité de la production du service statistique public.*

*Ex : création ou refonte d'un site Internet de diffusion, création de nouveaux produits de diffusion, mise à disposition de fichiers en open data, etc.*

Néant

## 2. Appariements utilisant le CSNS en 2021

*Préciser tous les appariements réalisés pour le compte de votre service en 2021 (qui en est responsable de traitement) et utilisant le code statistique non significatif (CSNS).*

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement (champ du fichier 1 ; champ du fichier 2 ; autre champ (préciser dans ce cas))
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
(ex. Inserjeunes - aider les jeunes à choisir leur orientation en fournissant, de manière localisée, les taux d'insertion dans le monde du travail après une formation professionnelle du CAP au BTS ainsi que d'autres indicateurs comme la valeur ajoutée de l'établissement sur ce taux	(ex. enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2019)	(ex. Drees)	(ex. Echantillon démographique permanent (EDP))	(ex. Insee)	

d'emploi. Le dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel.					

Néant

### 3. Principales publications de l'année 2021

*Se limiter aux publications les plus importantes ou les plus novatrices : ouvrages de référence publiés en 2021, premiers numéros de nouvelles collections créées en 2021, publications présentant des résultats de sources nouvelles, autres publications de 2021 portant sur un thème majeur ou novateur.*

*Ne pas lister les marronniers.*

**Pour chaque publication** : citer son titre ainsi que le lien vers votre site Internet de diffusion, et préciser le cas échéant le ou les avis de moyen terme de commissions du Cnis quand elle contribue à y répondre.

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Les firmes multinationales françaises en 2018 : 6,3 millions de salariés employés hors de France	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4985371">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4985371</a>		
Les entreprises sous contrôle étranger emploient 2,2 millions de personnes en France en 2019	Parution le 10 décembre 2021.		
En 2019, 61 % des entreprises classiques créées cinq ans plus tôt sont toujours actives	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5353768">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5353768</a>		
Le chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 croissait continûment avant la crise sanitaire	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5424005">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5424005</a>		
Essor des créations d'entreprises de vente à distance et livraison à domicile pendant la crise sanitaire	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5417312">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5417312</a>		
La chute au printemps 2020 puis le fort rebond des créations d'entreprises touchent tous les territoires	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5416574">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5416574</a>		
Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016913">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016913</a>		

## 0. Éléments de contexte en 2021

---

L'activité du DSCT est restée très perturbée en 2021 du fait de la crise sanitaire, et ce à trois titres :

1. les taux de réponse aux enquêtes restent en retrait par rapport à 2019, du fait des difficultés à joindre les entreprises,
2. comme en 2020 la charge de traitement de la non-réponse et de contrôle des réponses s'en est trouvée accrue. Les entreprises répondantes pouvant être plus difficilement considérées comme représentatives des non-répondantes de même taille et du même secteur d'activité, des méthodes innovantes de contrôle et de redressement ont dû être mises en œuvre (voir à ce sujet le billet de blog sur *insee.fr*),
3. les confinements, restrictions à la présence sur site et le développement non planifié du télétravail ont rendu plus difficiles les échanges au sein du DSCT (et au sein de l'Insee plus généralement).

## 1. Travaux en 2021

---

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

#### **Projet de refonte des statistiques annuelles de la production industrielle**

Avec la mise en œuvre du nouveau règlement-cadre européen sur les statistiques d'entreprises (EBS) qui se fera à compter de 2022 sur l'année de référence 2021, les attentes européennes vis-à-vis de l'enquête annuelle de production (EAP) mais aussi les contraintes imposées évoluent : dans le volet Prodcom, la publication de la production vendue des sous-traitants et la publication d'agrégats en CPA à 2 et 4 chiffres sont désormais attendues, tandis qu'une exigence de représentativité « suffisante » au niveau de groupe de la Nace se substitue à des prescriptions plus strictes sur les seuils d'exhaustivité et de couverture de l'échantillon.

Pour répondre pleinement à cette nouvelle demande, un projet de refonte du domaine Dessin a été lancé en 2020. Il est entré dans sa phase de conception début septembre 2021. Les travaux informatiques devraient débuter à l'automne 2022.

En attendant l'aboutissement de ce projet, des travaux méthodologiques ont démarré afin de mesurer l'impact de l'évolution de la diffusion européenne sur la diffusion française. Le règlement EBS par l'éclatement de la diffusion des données de productions réalisées par les entreprises respectivement en compte propre ou en sous-traitance induit une augmentation de secrets primaires et secondaires, qui réduisent mécaniquement le volume des données diffusées concernant la production industrielle de la France au niveau produit. L'objectif de ces travaux méthodologiques est de maximiser la diffusion de ces données en tenant compte des contraintes apportées par l'évolution de la diffusion européenne.

#### **Intégration de l'enquête sur les prix des services de fret ferroviaire dans l'enquête Opise**

Le SDES réalisait jusqu'au printemps 2021 l'enquête trimestrielle sur les prix du transport ferroviaire de fret et fournissait à la division IPP les indices de prix sur cette branche à partir de son exploitation. Fin 2020, le SDES a fait part de son incapacité à maintenir ces travaux faute de moyens ; il a suite à cela été décidé de réintégrer cette enquête dans le dispositif Opise (observation des prix de l'industrie et des services), ces deux enquêtes étant très proches d'un point de vue des données collectées.

Afin de garantir la reprise de l'enquête dans des délais très courts, les échantillons, les références de prix et les pondérations individuelles ont été récupérés et un accompagnement des répondants dans le changement organisé. Ainsi, début juillet 2021, les 25 enquêtés ont pu répondre *via* le dispositif Opise. L'intégration s'est bien passée et les premiers indices de prix sur le transport ferroviaire de fret « mode Opise » ont ainsi pu être diffusés fin août 2021.

## Projet Nosica

L'Insee s'est engagé dans la recherche de nouvelles sources de données pour la production des indices de chiffre d'affaires afin d'en améliorer la qualité et réduire la charge statistique portant sur les entreprises. Deux sources font l'objet de développements dans ce cadre : les données de caisse de la grande distribution alimentaire déjà utilisées dans le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC), et les données de paiements par carte bancaire en collaboration avec le Groupement des cartes bancaires CB. D'autres sources seront étudiées dans les prochaines années.

Côté « données de caisse », suite à l'expérimentation menée avec les enseignes et à la présentation de l'étude faisabilité au Cnis, l'arrêté d'utilisation de ces données à l'Insee a été étendu à la production d'indices de chiffre d'affaires avancés (ICA). Une note de cadrage opérationnelle est en cours de finalisation pour des développements informatiques espérés en 2022, permettant l'arrêt d'Emagsa à l'horizon du début de l'année 2023, ce qui répondrait à une attente de réduction de la charge pour les entreprises de la grande distribution alimentaire.

Côté données de cartes bancaires, d'importantes avancées ont eu lieu et une convention avec l'organisme Groupement des cartes bancaires CB régit maintenant les échanges. Des travaux d'expertise de la source ont été menés en collaboration entre plusieurs services de l'Insee. Ces données sont désormais utilisées en production (en association avec d'autres sources) pour estimer les indices de chiffre d'affaires précoces dans le commerce de détail (+30 jours après la fin du mois). Ces travaux pourront d'ailleurs conduire à terme à raccourcir les délais de production. La principale difficulté pour l'Insee tient au fait qu'il ne peut accéder aux données détaillées : en l'état, il ne peut s'agir que d'une source utilisée pour le calcul d'indicateurs avancés, mais pas pour le calcul des indicateurs de court terme finaux. Ce sujet fera donc l'objet de nouvelles discussions l'année qui vient.

### Utilisation de la DSN pour l'indice de la production dans la construction

Depuis la crise, et en collaboration avec le département de l'emploi et des revenus d'activité, les données de la déclaration sociale nominative (DSN) sont utilisées pour construire la première estimation de l'indice de la production dans la construction, avant la disponibilité des enquêtes de branche dans la construction (EMBTP), et pour expertiser cette dernière source.

Des travaux sont menés visant à expertiser la qualité de la DSN dans ce cadre et le cas échéant à basculer définitivement vers cette source le calcul des indices de la production dans la construction. Dans ce cas, les enquêtes EMBTP ne seraient plus nécessaires pour le calcul de l'indice. Ces travaux devraient être finalisés à l'horizon de la fin du premier semestre 2022.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

#### Raccourcissement des délais de publication de l'IPI

Suite à une expertise menée en 2020-2021, et depuis la campagne portant sur les indices du mois de mai 2021, les indices de la production industrielle (IPI) et de la production dans la construction sont désormais publiés au plus tard 35 jours après la fin du mois, contre 40 jours jusqu'alors. Cette démarche vise à raccourcir les délais de mise à disposition de ces indicateurs phares alors que la dernière crise a démontré le besoin de disposer d'informations de qualité les plus précoces possibles. Des travaux sur ce thème vont être menés pour d'autres indicateurs conjoncturels d'activité, comme l'indice de production dans les services.

#### Fin du cycle quinquennal de revue des produits de l'IPI

À l'occasion du passage à la base 2015 (en mars 2018), un processus de revue annuelle des séries de l'indice de production industrielle a été mis en place sur un cycle quinquennal. Il vise à renforcer la robustesse des indices et à mieux les adapter aux évolutions économiques ou techniques, notamment en incluant aux indices de nouveaux produits industriels ou, au contraire, en supprimant le suivi de produits dont la production est devenue très faible.

La dernière vague de ce cycle quinquennal a été initiée en juin 2021, et le cycle sera définitivement achevé début 2023. L'ensemble des branches suivies (ou non suivies) par l'IPI auront alors fait l'objet d'un examen poussé. Ces opérations ont notamment permis au fil des ans d'augmenter significativement la couverture de l'indice.

#### Optimisation de la diffusion des indices de l'enquête Opise

Afin d'améliorer la représentativité et la qualité des indices de prix de production diffusés, des travaux ont été poursuivis en 2021 afin d'arrêter la diffusion des indices jugés trop fragiles ou non représentatifs, qu'ils soient diffusés sur la base de données macroéconomiques (BDM), auprès d'Eurostat ou auprès de partenaires internes ou externes. Des ajustements dans les transmissions à Eurostat ont également été réalisés en 2021 afin de se conformer au nouveau règlement européen EBS.

Enfin, le suivi des échantillons d'une quinzaine de branche « à faible enjeu » a été arrêté afin de concentrer les efforts sur les branches stratégiques, d'accélérer le rythme des renouvellements de l'enquête Opise et garantir la pertinence des échantillons.

### **Réduction de la taille des échantillons d'entreprises pour les branches de l'industrie à l'enquête Opise**

Du fait de l'arrêt de la publication des indices à un niveau fin (infra-CPF4), les méthodologues ont réalisé en 2021 un travail de redéfinition des échantillons en vue de réduire au maximum leur taille afin d'accélérer le rythme des renouvellements de produits suivis.

Ces procédures visent à permettre une meilleure adaptation de la charge aux moyens : il n'y a pas de remise en cause de la méthode de tirage par du *cut-off*. Au final, pour l'année 2021, 921 unités ont ainsi été échantillonnées dans l'industrie – pour une charge maximale annuelle permettant un renouvellement quinquennal des croisements de branches et domaines – estimée à un peu moins d'un millier d'unités légales pouvant être interrogées par les ingénieurs-enquêteurs industrie.

### **3. Principales publications de l'année 2021**

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Insee Méthodes « Indices de prix à la production »	<a href="https://www.insee.fr/fr/information/5434549">https://www.insee.fr/fr/information/5434549</a>		

## 0. Éléments de contexte en 2021

---

Le département des synthèses sectorielles (DSS) est responsable des travaux de synthèse par grand secteur. Il contribue à l'élaboration des comptes nationaux, anime les commissions des comptes du commerce et de l'agriculture, conduit une enquête mensuelle sur les hébergements touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques), des enquêtes thématiques annuelles ou pluriannuelles, des études et des analyses sur l'ensemble des entreprises.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des obligations européennes, de la participation à l'élaboration des comptes nationaux et d'une meilleure connaissance des conditions de production des entreprises *via* de nombreuses enquêtes thématiques.

Comme en 2020, la crise sanitaire a conduit à modifier le programme des enquêtes thématiques du DSS de 2021/2022 : report de la nouvelle enquête Sous-traitance, prolongation sur une partie de l'année de la version allégée de l'enquête mensuelle de fréquentation touristique (EFT), important allègement des enquêtes Déchets (industrie et commerce) et report en 2023 de l'interrogation complète, adaptation des questionnaires des enquêtes européennes par l'introduction de questions spécifiques à la crise (TIC, CIS, CAM). D'autre part, après la suspension en 2020 de l'enquête régionale menée par la direction de l'Occitanie sur la filière aéronautique et spatiale dans le grand Sud-Ouest (FAS GS0), l'enquête a été étendue pour 2021 (et seulement pour cette année) à l'ensemble du territoire national. Toutes les enquêtes collectées en 2021 (portant sur l'année 2020) comportent par ailleurs de nouvelles questions pour détailler l'impact de la crise sur le thème de l'enquête.

La crise sanitaire a aussi conduit à un fort bouleversement des données observables sur le tourisme. L'enquête sur la fréquentation touristique a été maintenue dans sa version allégée (sans demande de nationalité des non-résidents et *via* un *pdf* remplissable) jusqu'en avril 2021, permettant des publications adaptées. A partir de mai 2021, le protocole habituel de l'enquête a été rétabli. Des sources complémentaires (par exemple les données GIE cartes bancaires) ont été mobilisées pour documenter la conjoncture du secteur touristique.

Un autre point marquant de l'année 2021 concerne la participation du département à l'élaboration des comptes nationaux : participation aux chantiers de la nouvelle base, prévue pour 2024, avec en particulier l'exploitation de l'enquête Achats pour la ventilation des consommations intermédiaires des entreprises par produits et permettre la construction d'un nouveau TEI (tableau d'échanges intermédiaires) et de l'enquête Production pour l'amélioration des ventilations branches du chiffre d'affaires des entreprises, mais aussi des chantiers thématiques variés (R&D, logiciels et bases de données, ...) ; finalisation de l'interface de calcul des équilibres emplois ressources (Colibri)

## 1. Travaux en 2021

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête « Les entreprises et la sous-traitance en 2019 » avait obtenu l'avis d'opportunité à la réunion du Cnis du 11 octobre 2019. Préparée fin 2019-début 2020 pour être sur le terrain au quatrième trimestre, après un passage au comité du label prévu au deuxième trimestre, la réalisation de cette enquête a été retardée suite à la crise sanitaire, après consultation de la commission « Entreprises et stratégies de marché », et repoussée en 2022. Une nouvelle concertation a été menée en 2021. Cette concertation a été menée par mail auprès des organismes conviés à la réunion de mai 2019. Elle s'est déroulée en deux temps en mai et juin 2021. Un module spécifique à l'impact de la crise sanitaire sur les partenariats a notamment été ajouté au questionnaire initial. Un nouvel avis d'opportunité pour cette enquête désormais nommée « **La sous-traitance des entreprises en 2021** » a été accordé lors de la réunion du Cnis du 7 octobre 2021. Les tests ont lieu fin 2021-début 2022 pour un passage au comité du label en mai 2022 et une collecte (par Internet) au quatrième trimestre 2022. [avis ESM5]

L'enquête **Déchets**, dont la préparation a débuté en 2020, a obtenu un label d'intérêt général et de qualité statistique en mars 2021, et est en cours de collecte (par Internet) depuis septembre 2021. Compte tenu du contexte de la crise sanitaire, et cette enquête ayant lieu tous les 4 ans et servant de

base pour le rapportage européen tous les deux ans, il avait été décidé d'alléger fortement le questionnaire dans l'industrie et le commerce et de refaire l'enquête avec un questionnaire complet et donc plus quantitatif en 2023. Du fait de la nécessité d'un rapportage européen pour la première fois sur le gaspillage alimentaire, l'extension prévue aux entreprises des services a été maintenue avec un questionnaire complet. [avis **AVG6, ESM10, EDD10**]

L'**enquête annuelle sur la filière aéronautique et spatiale** dans le Grand Sud-Ouest (FAS GSO) a été étendue **en 2021 à l'ensemble du territoire national**, uniquement pour cette année. Cette proposition avait reçu l'avis d'opportunité du Cnis lors de la réunion de la commission « Entreprises » du 16 octobre 2020. Elle est actuellement en cours d'exploitation, les premiers résultats en seront diffusés début décembre 2021. [avis **ESM5**]

L'**enquête sur les chaînes d'activités mondiales en 2020 (CAM)**, encadrée par un *gentlemen's agreement* avec Eurostat, est une préfiguration de la future enquête obligatoire prévue dans le cadre du règlement EBS. Elle avait obtenu un avis d'opportunité favorable le 14 octobre 2020, et le label d'intérêt général et de qualité statistique le 6 mai 2021. La collecte (par Internet) est en cours sur le champ de l'ensemble des entreprises. Le questionnaire a été revu pour tenir compte du contexte de la crise sanitaire. [avis **AVG6, ESM1, ESM2, ESM3, ESM5**]

L'année 2021 a permis de réaliser l'apurement de l'enquête **Réseaux d'enseigne du commerce de détail d'équipement de la personne** collectée en 2020. Du fait surtout de la crise sanitaire, le taux de réponse à l'enquête a été très faible (38 %) dans l'habillement-chaussure, ce qui en rend l'exploitation très délicate. Aussi, l'enquête sera relancée dans ces secteurs. Mais, la prochaine édition de l'enquête, initialement prévue en mai 2022, est reportée à l'automne 2023. Par ailleurs, l'enquête doit passer au comité du label en 2023. [avis **ESM5**]

La relance des 300 non-répondants de l'enquête **Réseaux d'enseigne dans les services** a pu être conduite à l'automne 2021, de façon à améliorer le taux de réponse de l'enquête réalisée à l'automne 2020 (d'environ 20% à ce moment) et permettre une exploitation des résultats en 2022. [avis **ESM5**]

L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique pour les entreprises ayant moins de 10 personnes occupées (**TIC-TPE**) **2022** a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis le 25 mars 2021. C'est une enquête d'initiative européenne facultative, définie partiellement par un règlement européen, dont l'objectif est de mieux percevoir la diffusion des TIC et la progression de leur usage dans les entreprises occupant moins de 10 personnes. Elle constitue une extension aux entreprises occupant moins de 10 personnes de l'enquête annuelle TIC. Elle porte notamment en 2022 sur la sécurité des systèmes d'information, la robotique, l'impact des TIC sur l'environnement. Le label d'intérêt général et de qualité statistique a été attribué le 13 octobre 2021. La collecte (par Internet) aura lieu de mai à septembre 2022. [avis **AVG3, AVG6, ESM7, ESM8**]

Enfin, les réflexions sur le **passage au concept d'entreprise dans les enquêtes thématiques** ont été poursuivies, suite aux premiers travaux présentés à Eurostat sur l'innovation et les TIC. Une collecte en entreprise a été lancée au printemps 2021 sur l'enquête CIS et le sera en 2022 avec l'enquête TIC. [avis **ESM4**]

## **1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes** **Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant**

La mobilisation des **données de haute fréquence du GIE cartes bancaires** a été pérennisée grâce à la signature en mars 2021 d'une convention de partenariat. Elle a donné lieu à des travaux variés du département : exploitations dans le cadre des rapports sur les comptes des services et sur les comptes du commerce, plusieurs contributions dans les notes et points de conjoncture de l'Insee sur analyse conjoncturelle du commerce et du tourisme. [avis **AVG4, ESM8**]

Les fichiers fiscaux de la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) sont désormais utilisées en combinaison avec d'autres sources de données Insee pour produire le dispositif « points de vente », permettant de mettre à jour annuellement les caractéristiques des points de ventes du commerce de détail (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015212>). Ces données sont également mobilisées pour apporter des corrections aux données de l'enquête ESA.

Les données du site Internet <https://www.prix-carburants.gouv.fr> sur les stations-services ont été exploitées dans le cadre d'un stage encadré par le SSP Lab, avec une collaboration du département. Cette analyse a permis d'expertiser les données et de dégager de premiers résultats pour identifier un effet "frontière" sur le prix des carburants vendus en France.

Des données expérimentales sur les locations d'hébergements touristiques de particulier via les plateformes internet (Airbnb, booking, expedia, tripadvisor) ont été obtenues par Eurostat auprès des plateformes puis exploitées, permettant une publication fin 2021, portant sur l'année 2019. Cette

nouvelle approche permet de compléter le champ d'analyse sur la fréquentation touristique, de comparer les territoires européens et pourra s'inscrire dans la durée. [avis AVG4, AVG5, AVG6]

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La **dématérialisation de la collecte de l'enquête de fréquentation touristique (EFT)** s'est poursuivie et l'objectif d'atteindre 70 % a été dépassé (proche de 80 %). La mise en place d'une enquête de parc exhaustive et exceptionnelle début 2021, auprès des hébergements collectifs de tourisme, a permis de collecter des informations sur les logiciels de gestion utilisés par les hébergements afin de pouvoir développer ultérieurement les extractions directes de ces logiciels. Une expérimentation a aussi été conduite au premier semestre 2021, du retrait-dépôt de fichiers de type csv issus du logiciel FOLS auprès des hôtels franchisés d'un groupe hôtelier ACCOR, pour être intégrés directement dans l'application de gestion Tourisme 3 ; cette expérimentation est généralisée depuis cet été et produit de bons résultats. Par ailleurs, les travaux statistiques conduisant à la mise en production de **nouvelles méthodes de redressement de l'enquête** se sont poursuivis, permettant une première rétopolation et la diffusion des données révisées. [avis AVG4, ESM7]

Les travaux méthodologiques visant à consolider l'**enquête Suivi de la demande touristique**, sous la responsabilité de l'Insee depuis janvier 2020, ont permis de réviser le système de pondération de l'enquête et à répondre aux obligations européennes dans les temps. La reprise de l'élaboration du **compte satellite du tourisme** a été entamée, en confrontant et expertisant les différentes sources nécessaires à la construction de ce compte. [avis AVG5]

Pour alimenter le nouvel outil Toucan de la comptabilité nationale, une interface de calcul des **équilibres emplois ressources**, appelé Colibri (CONfection LIBRe et Intégrée des ere) a été développée au sein du département. L'année 2021 a permis de la tester, en lien avec les tests menés sur Toucan. [avis AVG8]

Les premiers résultats de l'enquête Situation des associations en 2018 ont été publiés et le fichier de l'enquête mis à disposition des chercheurs. La définition du champ de l'**économie sociale** a été revue afin de mieux se conformer à la fois à la définition nationale légale issue de la loi de 2014 et aux recommandations du manuel de l'ONU de 2018 (« Satellite account on Non-profit and Related Institutions and Volunteer Work »). [avis ESM9]

### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Le département participe aux travaux sur la refonte des nomenclatures, dont le Driss a la charge.

## 3. Principales publications de l'année 2021

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Les salariés du commerce de détail : des horaires souvent atypiques, un temps partiel fréquent	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5017576">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5017576</a>		
Restauration collective : des difficultés structurelles exacerbées par la crise sanitaire	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5211280">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5211280</a>		
Au quatrième trimestre 2020, la fréquentation hôtelière baisse de 64 % par rapport au même trimestre 2019			TRT1
Les réseaux d'enseigne dégagent près de 60 % du chiffre d'affaires dans le commerce des biens d'équipement	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5233816">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5233816</a>		ESM5
L'édition de logiciels : un	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5346740">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5346740</a>	AVG3	ESM7, ESM8

secteur très dynamique, en croissance en 2020 malgré la crise sanitaire			
Internet des objets, impression 3D, robotique : des technologies davantage utilisées par les grandes sociétés	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5356737">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5356737</a>	AVG3	ESM6, ESM8
1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639</a>		ESM9
Impact du premier confinement sur les sociétés : l'Île-de-France plus affectée que les autres territoires	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5367599">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5367599</a>		
Bilan touristique 2020 - Chute de fréquentation en 2020, rebond à l'été notamment dans les campings	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5369851">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5369851</a>		TRT1
Le commerce de proximité : des pôles plus florissants en périphérie qu'en centre-ville	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5386414">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5386414</a>		ESM2
Les services marchands en 2020	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5395692">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5395692</a>		
Début 2021, l'activité s'améliore dans le commerce, après avoir plongé en 2020	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5404000">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5404000</a>		
Au 1er trimestre 2021, la fréquentation hôtelière se situe au tiers de son niveau habituel	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5404337">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5404337</a>		TRT1
Une chute d'activité inédite dans l'industrie manufacturière en 2020	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5405962">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5405962</a>		
Le compte provisoire de l'agriculture pour 2020 – Forte baisse de la production céréalière	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5407390">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5407390</a>		
Les investissements pour protéger l'environnement augmentent de nouveau en 2019	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5408393">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5408393</a>	AVG6	ESM6, ESM10
Les groupes étrangers dégagent 12 % du chiffre d'affaires du commerce de détail en biens d'équipement de la maison	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5410177">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5410177</a>		ESM4, ESM5
La sécurité privée modérément affectée par la crise, des taux de marge toujours faibles	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5758520">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5758520</a>		
La fréquentation hôtelière augmente au 2 <sup>e</sup> trimestre	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/5425319">https://www.insee.fr/fr/statistiques/5425319</a>		TRT1

2021, mais reste largement inférieure à son niveau d'avant-crise			
Les entreprises en France – Edition 2021		AVG7, AVG8	ESM4 ESM5

Liste arrêtée aux publications parues au 15/11/2021 (hors « Les entreprises en France », à paraître le 01/12/2021). Les publications de fin novembre et décembre 2021 ne sont pas répertoriées.

## 0. Éléments de contexte en 2021

---

L'année 2021 a, comme 2020, été marquée par les répercussions de la crise sanitaire sur la situation conjoncturelle :

- la fréquence des *Notes* et *Points de conjoncture* est donc restée plus resserrée qu'avant la crise sanitaire ;
- ces exercices réguliers ont été l'occasion de continuer à explorer l'utilisation de nouvelles données expérimentales à « haute fréquence », en particulier les montants agrégés de transactions par carte bancaire CB, dont l'accès a été pérennisé ;
- dans les enquêtes de conjoncture, le module de questions trimestrielles introduit en octobre 2020, relatif aux conséquences des mesures sanitaires sur la productivité des entreprises, a été maintenu jusqu'en octobre 2021 ;
- le processus de collecte de ces enquêtes a été ré-organisé pour favoriser la réponse par internet.

Par ailleurs, s'agissant des enquêtes de conjoncture, la convention avec la Commission européenne a été renouvelée pour la période mai 2021-avril 2025, à la suite de l'appel d'offres remporté par l'Insee pour la France. Ce nouvel appel d'offre a induit quelques nouveautés dans les questionnaires (cf. *supra*).

Concernant les moyens :

- Un poste consacré au suivi des économies émergentes a été supprimé en septembre 2021 au sein de la division Synthèse conjoncturelle ;
- Le transfert en direction régionale Île-de-France des travaux de gestion des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises a été amorcé (transfert d'un premier poste de gestionnaire en septembre 2021).

## 1. Travaux en 2021

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Dans le cadre de l'harmonisation européenne (renouvellement de la convention-cadre avec la DGECFIN, régissant les enquêtes de conjoncture pour la période 2021-2025), le dispositif d'enquête sur l'investissement a évolué. L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie a pris fin en tant que telle en juillet 2021. En contrepartie, de nouvelles questions qualitatives ont été introduites au sein des enquêtes de conjoncture dans l'industrie et les services.

Par ailleurs, en avril 2021 (première diffusion des résultats en octobre), une nouvelle question européenne mensuelle sur l'incertitude économique ressentie par les entreprises a été ajoutée au questionnaire des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le bâtiment, les travaux publics et le commerce de détail.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Enquêtes de conjoncture auprès des entreprises : début des travaux de refonte de la chaîne applicative de contrôles, redressement et calcul des résultats, dite chaîne de dépouillement. Il s'agit de réécrire la chaîne de SAS vers Java-R en augmentant sa souplesse pour permettre le cas échéant l'exploitation rapide de nouvelles questions.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Rénovation de l'indicateur synthétique de climat des affaires dans le bâtiment, dont la série rétropolée a été publiée pour la première fois en octobre 2021. La diffusion de cet indicateur avait été interrompue depuis avril 2020. Pour en savoir plus : « Nouveautés relatives aux enquêtes de

conjoncture auprès des entreprises – octobre 2021 » :  
[https://www.insee.fr/fr/statistiques/documentation/Evo-enquetes\\_note-publique\\_2610-Bati.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/documentation/Evo-enquetes_note-publique_2610-Bati.pdf)

### **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**

La fréquence des *Notes de conjoncture* a été augmentée, sous un format plus compact et se voulant plus lisible. Ce format nouveau, expérimenté à la faveur de la crise sanitaire, devrait inspirer celui qui sera utilisé après la crise.

### **3. Principales publications de l'année 2021**

---

7 *Notes* ou *Points de conjoncture* sont publiés en 2021 (contre classiquement 4 par an, avant la crise sanitaire). cf. <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=119>

## 0. Éléments de contexte en 2021

Le règlement EBS abroge et remplace les règlements Intrastat et Extrastat à compter de début 2022. La DGDDI a préparé en 2021 un plan stratégique pluriannuel commençant en 2022 qui intègre différentes dimensions, l'une d'elle étant la modernisation du traitement des données relatives au commerce extérieur.

## 1. Travaux en 2021

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

La base juridique de la statistique du commerce extérieur intra-UE est remplacée par la loi 51-711 à compter de 2022. Cette enquête a obtenu un avis d'opportunité et le statut d'enquête obligatoire. Cette collecte est désormais distincte de la collecte fiscale de l'état récapitulatif TVA.

Le dispositif informatique de collecte et de traitement des données est mis à jour dans un calendrier très tendu, car la décision de modifier ce dispositif n'a été prise que pendant la seconde moitié de juillet 2021.

Un environnement informatique sécurisé selon les normes européennes, proches de ISO27000 a été développé et les procédures de sécurité complémentaires, nécessaires pour satisfaire les exigences du label du système statistique européen ont été initiées. Les données individuelles d'expédition collectées par les autres Etats-membres vers les personnes morales ou physiques françaises soumises à la TVA seront stockées au sein de cet environnement.

Ce dispositif sera soumis à un auditeur certifié en février 2022 afin d'obtenir la labellisation nécessaire pour recevoir les données des autres Etats-membres.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

#### Mise en œuvre du règlement EBS (avis ESM3 et ESM1)

La collecte d'informations complémentaires collectées par les statisticiens pour valider ou corriger les données issues du dédouanement a reçu un avis d'opportunité de la part du Cnis. Elle sera soumise en 2022 à l'examen du comité du label pour obtenir le statut complet d'enquête statistique au titre de la loi 51-711. L'échange de certaines données de dédouanement avec les autres Etats-membres, conformément au règlement EBS, est préparé en fin d'année 2021, avec un certain retard.

#### Réingénierie du processus de production de la statistique du commerce extérieur

Les évolutions successives du dispositif Intrastat, qui ont agi marginalement sur le système initial de 1993 peuvent désormais être analysées de façon plus cohérente au sein d'un cadre statistique plus traditionnel apporté par l'intégration au cadre général de la loi 51-711 de la statistique publique. Des moyens humains de conception ont été recrutés.

## 3. Principales publications de l'année 2021

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Statistiques	<a href="#">Portail des statistiques du commerce extérieur : Téléchargement de</a>		TRT2

trimestrielles sur les échanges extérieurs des DROM	<a href="https://fichiers.finances.gouv.fr">fichiers DROM (finances.gouv.fr)</a>		
Analyse des échanges extérieurs avec le Royaume-Uni au premier trimestre 2021	<a href="https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee_90.pdf">https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee_90.pdf</a>		
Bilan d'un an de taxe américaine sur les exportations françaises de vin vers les États-Unis	<a href="https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee_89.pdf">https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee_89.pdf</a>		

## 0. Éléments de contexte en 2021

---

En 2021, comme les années précédentes, le programme de travail du Service des données et études statistiques (SDES) a été fortement déterminé par les obligations de transmission de données et d'indicateurs en application des règlements européens et internationaux, et a comporté une grande part de productions récurrentes, dont le rythme est mensuel, trimestriel et/ou annuel.

Sur le plan international, au-delà des nombreux rapportages de données statistiques, l'année 2021 a été marquée par les grandes orientations européennes en faveur de l'environnement avec le Green Deal. Pour suivre ces orientations ainsi que pour évaluer les plans de relance post-COVID, Eurostat a proposé d'élargir la collecte des données nationales dans le domaine de l'environnement et de resserrer les délais de transmission de certaines données. Une évolution du règlement sur les comptes économiques de l'environnement a été mise en discussion, avec l'objectif de rendre obligatoire dans les années à venir le rapportage sur les comptes de la forêt, sur les subventions positives et sur certaines parties des comptes des écosystèmes.

Dans le domaine du transport, la rénovation du répertoire statistique sur les véhicules routiers a permis d'enrichir l'offre de statistiques, avec de nouveaux produits de diffusion sur le bilan de la circulation et sur les parcs de véhicules routiers, et une étude sur l'usage de la voiture dans les territoires. De nouveaux résultats ont été produits sur la mobilité à longue distance des ménages ; une étude sur le recours aux modes « actifs » de déplacement a été finalisée en fin d'année, à partir de l'enquête sur la mobilité des personnes.

## 1. Travaux en 2021

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête permanente sur l'utilisation des **véhicules routiers de marchandises** (dite **TRM**), réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, a fait l'objet d'une rénovation méthodologique en 2019 conduisant à la définition d'un nouveau plan de sondage et à la révision de la méthode de redressement des résultats. Les premiers résultats de l'enquête selon ce nouveau protocole depuis le 1er janvier 2020 ont été diffusés au 1er semestre 2021, accompagnés d'éléments explicatifs sur les changements opérés et de séries rétropolées de données sur les années antérieures.

L'**enquête Chronotachygraphe**, qui permet de produire des statistiques sur la durée du travail des conducteurs routiers, a été présentée au comité du label au 2ème semestre 2021, et obtenu le label de qualité statistique pour 5 ans.

Suite à une réduction des moyens, l'**enquête sur le prix du fret ferroviaire** a été transférée à l'Insee et intégrée dans le dispositif d'observation des prix OPISE, qui couvrait déjà les prix du fret d'autres modes de transports.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Après la diffusion, en 2020, de données nouvelles sur le parc de véhicules à partir du **répertoire statistique rénové sur les véhicules routiers**, une expérimentation, en collaboration avec le SSP Lab de l'Insee, a permis d'améliorer encore la méthodologie et d'affiner les premières estimations du parc de véhicules rou-lants et des kilométrages parcourus par chaque type de véhicules. A l'issue de ces travaux, qui devraient faire l'objet d'une publication sur la méthodologie en 2022, les données du répertoire seront valorisées au travers de nouveaux produits de diffusion.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Après les premiers résultats de 2020 sur la mobilité locale issus de l'**enquête nationale sur la mobilité des personnes 2018-2019**, de nouveaux résultats ont été publiés sur la mobilité à longue distance en septembre 2021 ; des tableaux détaillés seront publiés d'ici la fin de l'année sur la page du site internet du SDES dédiée à la mobilité, et une base de données anonymisée de l'enquête mise à disposition du grand public.

A partir de cette enquête, une étude approfondie sur le recours aux **modes actifs de déplacement** (vélo, marche), le profil des utilisateurs et l'évolution de leurs comportements, a été menée et publiée en fin d'année. Les résultats de l'enquête viendront également alimenter, pour la partie française, les publications d'Eurostat sur les comportements de mobilité des ménages en Europe.

En termes d'analyses, une étude approfondie sur **l'usage de la voiture dans les différents territoires (AVG2)**, mobilisant le répertoire des véhicules routiers et le recensement de la population, a été publiée sous forme de dossier dans l'Insee Références « Les territoires », au 2ème trimestre 2021.

### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le **rebasement du bilan de la circulation**, initié en 2020 sur la période 2012-2019, a été finalisé, et a permis de disposer en 2021 de données depuis le début des années 1990 dans la nouvelle base, afin de mesurer l'évolution de la circulation des véhicules sur une longue période ;

Le parc de véhicules dans les zones à faibles émissions a été actualisé au 1er janvier 2021 et enrichi d'un outil de **datavisualisation**.

## 3. Principales publications de l'année 2021

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf.annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
<b>Ouvrages de référence</b>			
Chiffres clés des transports	<a href="https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-transport-edition-2021?rubrique=56&amp;dossier=1337">https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-transport-edition-2021?rubrique=56&amp;dossier=1337</a>		
Bilan annuel des transports	A paraître en novembre		
<b>Publications présentant des résultats nouveaux ou issus de sources nouvelles</b>			
Comment les français voyagent-ils en 2019 ?	<a href="https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-francais-voyagent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes?rubrique=60&amp;dossier=1345">https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-francais-voyagent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes?rubrique=60&amp;dossier=1345</a>		
Etude sur les modes actifs	À paraître en décembre 2021		

## **0. Éléments de contexte en 2021**

Le programme d'enquêtes du service de la statistique et de la prospective (SSP) a été réalisé comme prévu en 2021, à l'exception du recensement aquacole dans les DOM, dont la collecte a été repoussée, la crise sanitaire ayant entraîné des difficultés à voyager entre la métropole et les DOM.

Les travaux statistiques menés en 2021 ont été, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes et par les demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en termes de fourniture de données et d'analyses pour alimenter la connaissance et aider au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques dans les domaines de compétence du ministère.

Dans cette perspective, le SSP a continué à mener des opérations statistiques récurrentes sur les thématiques suivantes : occupation et utilisation du territoire ; productions végétales et animales ; productions commercialisées agroalimentaires ; production et activités des exploitations aquacoles, des exploitations forestières et scieries, des industries et du commerce de gros agroalimentaires ; résultats économiques des exploitations agricoles, de la pêche et de l'aquaculture ; indices de production et de prix (indice des prix des produits agricoles à la production, indice de production industrielle, prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles, prix des terres agricoles). La conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière a été suivie mensuellement et annuellement et des opérations de synthèse ont permis d'élaborer la statistique agricole annuelle, les comptes de l'agriculture par région ainsi que des bilans d'approvisionnement par type de productions.

En 2021, la collecte du recensement agricole, qui s'est déroulée d'octobre 2020 à mai 2021, a été finalisée avec un taux de refus de seulement 3 %. La publication des premiers résultats est prévue en décembre 2021.

Les enquêtes de branches ont été collectées sur la base du nouveau dispositif de gestion directe par le SSP. La collecte de l'enquête sur les matières premières pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme s'est bien déroulée.

L'année 2021 a également été consacrée à la préparation de l'enquête sur les pratiques culturelles en grandes cultures, mobilisée pour l'évaluation de divers plans d'action ministériels (Ecophyto ; Agro-écologie) et pour le suivi du règlement européen sur les pesticides. La collecte aura lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

En matière d'études, les travaux d'analyse réguliers sur l'agriculture et les industries agroalimentaires (comportements d'innovation, d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, consommations d'énergie, dépenses pour protéger l'environnement...) se sont accompagnés de travaux plus inédits : analyse des liens entre performance économiques et pratique de traitements phytosanitaires en grandes cultures, évaluation de l'impact des pratiques culturelles sur les traitements fongicides en viticulture, liens entre hétérogénéité des paysages agricoles et biodiversité,...

Les résultats de l'enquête Teruti sur l'utilisation du territoire ont fait l'objet d'un dossier complet, présentant les résultats après rétopolation liée à la refonte de l'enquête et les principaux éléments méthodologiques.

Le SSP a contribué aux travaux de divers observatoires (observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire économique des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine ...) et a apporté son appui aux directions du ministère, notamment pour la définition des paramètres de la prochaine programmation de la PAC.

Enfin le SSP a poursuivi ses efforts en termes d'innovations statistiques et méthodologiques afin de gagner en efficacité et qualité. Dans le souci d'alléger le coût des enquêtes et la charge statistique des répondants, le recours croissant aux données administratives, voire privées, a continué à faire l'objet d'expertises approfondies, de même que le développement de dispositifs de collecte par Internet.

La diffusion des résultats du recensement agricole s'accompagnera d'innovations importantes : video en motion design, datavisualisation, infographies, ... Le site internet rénové du SSM Agriculture (Agreste) continue d'être amélioré.

## 1. Travaux en 2021

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

#### Recensement agricole 2020

La collecte du recensement agricole s'est achevée en mai 2021. Deux questionnaires ont été administrés :

- un questionnaire dit de tronc commun : questionnaire comportant un ensemble limité de questions, destiné aux exploitations de France métropolitaine, hors Corse et hors échantillon ;
- un questionnaire complet : questionnaire comportant les questions du tronc commun et un ensemble de questions complémentaires. Ce questionnaire a été destiné à un échantillon d'exploitations de France métropolitaine, aux exploitations de Corse et des DOM.

La collecte du tronc commun a été déléguée à deux prestataires, pour une collecte en multimode, Internet et téléphone. Le reste des exploitations a été enquêté en face-à-face, par les enquêteurs gérés par les services statistiques régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les premiers résultats seront publiés en décembre 2021.

#### Enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures au cours de la campagne 2020 (avis ESM11)

Cette enquête fait partie du cycle des enquêtes sur les pratiques culturales en production végétale, qui alterne maintenant tous les 5 ans, pour chaque filière (grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture). L'enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures au cours de la campagne 2020 sera collectée au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Cette enquête est mobilisée pour l'évaluation des plans d'action ministériels Ecophyto et Agro-écologie et pour le suivi du règlement européen sur les pesticides. Compte tenu de la complexité des informations à collecter, cette enquête sera réalisée en face-à-face par un réseau d'enquêteurs piloté par les services régionaux. Les premiers résultats seront disponibles en 2023.

#### Refonte des enquêtes de branche

La refonte du dispositif des enquêtes de branche menées auprès des industries agroalimentaires a été finalisée. Cette refonte a allégé la charge de réponse, simplifié le dispositif de collecte et facilité l'intégration par l'Insee des données collectées dans le calcul des indicateurs IPI et Prodcum. La collecte, principalement assurée par Internet avec une gestion directe du SSP, a été mise en œuvre à compter de février 2021.

**L'enquête sur les matières premières pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme**, qui a maintenant lieu tous les 5 ans, a été collectée en 2021.

La collecte du **recensement aquacole dans les DOM** était initialement prévue en 2021. Néanmoins, du fait de la crise sanitaire, elle a été repoussée.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

#### Système d'information sur l'aquaculture (avis AVG 7)

Afin d'alléger la charge des entreprises, une expertise a débuté avec la DPMA (Direction de la pêche maritime) sur l'opportunité de concevoir un nouveau dispositif de statistiques annuelles fondé sur un système rénové de déclarations annuelles administratives et une enquête complémentaire statistique qui pourrait être triennale ; néanmoins, la DPMA manque de ressources pour mener cette expertise.

#### Pratiques culturales et logiciels privés de gestion des parcelles (avis AVG4 et AVG7)

Un groupe de travail du Cnis a été mis en place en 2021 portant sur l'usage des produits phytosanitaires dans l'agriculture. Il permettra d'expertiser la possibilité d'utiliser les données de logiciels privés de gestion de parcelles. L'objectif est à la fois d'alléger les enquêtes sur les pratiques culturales mais aussi d'obtenir des mesures plus fines et plus fréquentes sur les pratiques.

#### Enquête Teruti et mobilisation des données satellitaires (avis AVG5 et AVG7, TRT6)

Le dispositif de mesure de l'occupation et de l'utilisation des sols, fondé sur l'enquête Teruti, a été profondément rénové en 2017 avec la mobilisation d'une stratification du territoire à partir des

données administratives (RPG,...) et géographiques (BD-Topo,...), conduisant à intensifier l'observation dans les strates ayant de plus fortes probabilités de changement de couverture des sols. Les données rétopolées ont été diffusées en 2021.

Par ailleurs, la collaboration avec le Centre d'études spatiales de la Biosphère (CESBio) de l'Inrae a permis d'expertiser l'utilisation des données satellitaires pour détecter les changements d'occupation et mieux cibler les points à revisiter dans le cadre de l'enquête Teruti. Ces travaux ont été menés dans le cadre de l'ESSnet « Big Data 2 – Earth observation » d'Eurostat. Il faut maintenant expertiser l'implémentation opérationnelle dans le cadre du dispositif Teruti.

#### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

La nouvelle base de sondage des exploitations agricoles (Balsa) va être mise en place grâce à un premier enrichissement des données du recensement agricole. Un projet informatique a débuté, visant à une intégration annuelle automatique des données administratives

#### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Plusieurs innovations seront mises en œuvre à l'occasion de la diffusion des résultats du recensement agricole : une datavisualisation, des vidéos en motion design, des infographies. Pour accueillir ces nouveautés, le site internet Agreste est amélioré.

### 3. Principales publications de l'année 2021

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
La production aquacole augmente depuis 2015 tout en étant loin du niveau atteint en 1997	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2104/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2104/detail/</a>		
Enquête Pratiques phytosanitaires en arboriculture en 2018 IFT et nombre de traitements	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2108/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2108/detail/</a>		ESM10 ESM11
Données de vente de produits phytopharmaceutiques 2011 à 2019	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2104/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2104/detail/</a>		EDD1
Enquête pratiques culturales en grandes cultures et prairies 2017 - Principaux résultats	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2009/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2009/detail/</a>		ESM10 ESM11
L'occupation du sol entre 1982 et 2018	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2103/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2103/detail/</a>	AVG5	TRT1 TRT6
Produits phytosanitaires : quelles performances économiques en grandes cultures	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2102/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2102/detail/</a>		ESM10 ESM11 EDD2
Hausse des traitements fongicides en viticulture entre 2010 et 2016 : une	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2101/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2101/detail/</a>		ESM10 ESM11

évaluation de l'impact des différentes pratiques culturelles			
Hétérogénéité des paysages agricoles, biodiversité et services écosystémiques	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana163/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana163/detail/</a>		EDD2 ESM10 ESM11
La construction d'un zonage agricole multi-enjeux : une démarche exploratoire	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana160/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana160/detail/</a>		TRT3
Consommation d'énergie dans les industries agroalimentaires et les scieries en 2019	<a href="https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2109/detail/">https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2109/detail/</a>		ESM10

## MINISTÈRE DES ARMÉES

Secrétaire général pour l'Administration

Direction des affaires financières

Sous-direction des questions économiques, fiscales et internationales

Observatoire économique de la Défense (OED)

### 0. Éléments de contexte en 2020

---

Le contexte de production statistique du service a continué à être marqué par la crise Covid et le *turnover* sur les postes de chargés de production statistique. A cela s'ajoutent les difficultés de recrutement de statisticiens publics et le recours contraint à des contractuels non formés à la statistique publique.

Dans ce contexte, l'enquête sur la cybersécurité des fournisseurs directs de la défense a dû être abandonnée.

D'autres opérations seront reprogrammées en 2022, comme la mise en place d'un indicateur annuel de suivi statistique des PME fournisseurs « innovantes » du ministère et la mesure des exportations de biens et technologies dits « à double usage » (BDU).

La mission conjointe effectuée en 2020-2021 par le Contrôle général des armées et l'Inspection générale de l'Insee sur l'« *Optimisation de la production statistique dans le domaine de la Défense* » a rendu son rapport en mars 2021.

Un délibéré de l'ASP (Autorité de la statistique publique) sur la situation du service statistique ministériel du ministère des Armées en date du 22 septembre 2021, a demandé l'adoption urgente d'un ensemble de mesures, visant à opérer un changement drastique dans le pilotage, l'accès aux données et les moyens de l'OED. L'Autorité doit faire un point des décisions prises d'ici la fin de l'année 2022 et délibérera à cette occasion sur le maintien de la qualité de service statistique ministériel attribuée à l'OED.

### 1. Travaux en 2021

---

#### Projets qui ont été abandonnés en 2021

- Enquête sur la cybersécurité des fournisseurs directs de la défense. Le dispositif consistait en la réalisation d'une enquête sur la cybersécurité des PME fournisseurs du ministère des Armées et ce afin de recueillir des données sur l'incidence du cybercrime sur ces entreprises et les actions qu'elles mettent en place en vue d'en prévenir ou atténuer les effets. Enquête « multimode ».  
*AVG 3. Observer et analyser les mutations économiques et sociales dues à la transformation numérique*

#### Projets qui sont toujours en cours en 2021

- Exploitation de données fiscales issues du fichier impôt sur le revenu, dénommé Pote (DGFIP) en vue d'étudier les revenus du foyer des militaires et leur évolution, au-delà de la seule connaissance des rémunérations détaillées des personnels militaires présente dans le RAE-M (Recensement Annuel des Agents de l'État - Militaires).  
*AVG 2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité*

#### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) a obtenu un avis d'opportunité favorable du Cnis, le 8 février 2021. Périodicité de la collecte : 2022, 2023, 2024. Mode de collecte : en ligne.

L'enquête sur les entreprises de défense de l'industrie et des services en 2021 (Edis 2021), a obtenu un avis d'opportunité favorable de la commission « Entreprises et stratégies de marché » du Cnis, le 7 octobre 2021. Périodicité de la collecte : septembre 2022. Mode de collecte : multimode.

#### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

##### Travaux statistiques qui ont été rénovés en 2021

- Intégration des statistiques issus de *Source Solde*, dans la chaîne de traitement du RAE-M 2020.  
*AVG7. Développer les appariements entre sources de données*
- La statistique sur les paiements aux entreprises fournisseurs du ministère des Armées (REFD) a été rénovée.

Le nouveau champ :

- identifie les entreprises fournisseurs du « secteur public », les entreprises « défense », les entreprises « étrangères » ;
- incorpore les entreprises fournisseurs de l'UGAP et de l'EDA ;
- Meilleure prise en compte des fournisseurs « cessés » ou « radiés ».
- La méthode de régionalisation des paiements directs des PME fournisseurs du MinArm a été revue.

**ESM4. Consolider l'approche de l'entreprise en tant qu'unité économique.**

**TRT1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires.**

### Travaux statistiques nouveaux en 2021

Les sources statistiques autour de la piraterie maritime et des dépenses internationales de défense ont fait l'objet d'investigations méthodologiques.

Se reporter à :

- Bulletin EcoDef *Références*, n° 180, « Regard statistique sur la piraterie maritime contemporaine », OED, mai 2021.
- Bulletin EcoDef *Références*, n° 174, « Recensement des sources statistiques sur les dépenses internationales de défense », Adrien FRONTENAUD, OED, janvier 2021.
- Bulletin EcoDef *Études*, n° 81, « Comparaisons internationales de dépenses de défense et parité de pouvoir d'achat défense », OED, Adrien FRONTENAUD, mai 2021.

**AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales**

#### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Développement de la communication du SSM défense : 8 nouvelles infographies ont été publiées.

**AVG8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public**

## 3. Principales publications de l'année 2021

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
EcoDef <i>Références</i> , n° 185, « L'évaluation des retombées économiques locales de la dépense de défense »	<a href="https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef">https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef</a>	AVG5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales	TRT1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires
EcoDef <i>Références</i> , n° 180, « Regard statistique sur la piraterie maritime contemporaine »	<a href="https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef">https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef</a>	AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales	ESM1. Développer l'observation de la mondialisation de l'économie et la mise à disposition des données en découlant
EcoDef <i>Références</i> , n° 174, « Recensement des sources statistiques sur les dépenses internationales de défense »	<a href="https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef">https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef</a>	AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales	ESM1. Développer l'observation de la mondialisation de l'économie et la mise à disposition des données en découlant
EcoDef <i>Études</i> , n° 181, « Comparaisons internationales de dépenses de défense et parité de pouvoir d'achat défense »	<a href="https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef">https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef</a>	AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales	ESM1. Développer l'observation de la mondialisation de l'économie et la mise à disposition des données en découlant
EcoDef <i>Études</i> , n° 175, « La fragmentation mondiale des chaînes de production en biens militaire de la France »	<a href="https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef">https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/publications-ecodef</a>	AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales	ESM2. Approfondir la connaissance des stratégies d'implantation des entreprises

## **Annexe 1 - Avis généraux de moyen terme du Cnis (*liste exhaustive*)**

### **Développement durable**

#### **AVG1. Améliorer la mesure de la qualité de la croissance ; mise à jour et diffusion des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (y compris internationaux)**

Le Conseil se félicite de la publication du rapport du groupe de travail sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Au-delà de la mise à jour et la diffusion régulières des indicateurs retenus par le rapport, le Conseil demande au service statistique public de répondre aux recommandations du groupe de travail dans la perspective d'affiner la mesure de la qualité de la croissance.

#### **AVG2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité**

Le Conseil considère que le développement durable intègre la question des inégalités de toutes natures. Il souhaite vivement qu'elles demeurent un sujet d'attention permanent et que cette question soit prise en compte dans les travaux entrepris.

### **Numérique**

#### **AVG3. Observer et analyser les mutations économiques et sociales dues à la transformation numérique**

L'économie numérique transforme en profondeur l'activité humaine et les relations entre les individus. Le Conseil demande que le service statistique public mesure le développement des technologies numériques et ses conséquences, d'une part, sur les usages qu'en font les entreprises ou autres organisations et les individus, d'autre part, sur l'économie et la société.

#### **AVG4. Tirer profit des sources de données produites par le développement du numérique**

Le Conseil recommande aux services producteurs d'explorer les nouvelles sources de données dès lors qu'elles ouvrent des perspectives d'enrichissement du système d'information de la statistique publique. Il demande aux services d'expertiser ces sources et d'être particulièrement attentifs à la qualité des statistiques produites.

### **Territoires**

#### **AVG5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales**

Le Conseil note avec satisfaction les avancées substantielles dans la mise à disposition par les services producteurs de données territoriales plus riches et plus fines. Il demande que le service statistique public poursuive ses efforts dans ce domaine et veille tout particulièrement à garantir la cohérence des informations produites et à en faciliter l'accès notamment aux acteurs locaux.

#### **AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales**

Le Conseil prend acte qu'une partie du programme statistique répond à des demandes européennes. Dans ce contexte, il encourage vivement les efforts produits par le service statistique public pour continuer à prendre une part active à la construction de la statistique européenne et pour développer des comparaisons internationales – y compris des territoires – en étant très attentif aux questions de comparabilité entre pays.

### **Méthodes et diffusion**

#### **AVG7. Développer les appariements entre sources de données**

Le Conseil demande à l'ensemble des producteurs de la statistique publique de développer les appariements entre sources de données afin d'enrichir l'analyse des liens entre différents thèmes, en veillant au strict respect de la confidentialité lorsque les appariements reposent sur des informations identifiantes.

#### **AVG8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public**

Le Conseil recommande aux services de la statistique publique de poursuivre leurs efforts pour améliorer la lisibilité de leur offre. Celle-ci couvre à la fois les nomenclatures utilisées, l'information sur les sources de données qu'ils produisent et la diffusion des statistiques et analyses qui en sont issues.

## Annexe 2 - Avis moyen terme des commissions du Cnis

### Commission Entreprises et stratégies de marché (liste exhaustive)

#### Observation d'une économie mondialisée

##### **ESM1. Développer l'observation de la mondialisation de l'économie et la mise à disposition des données en découlant**

Le Cnis note avec satisfaction l'engagement de l'Union européenne dans le projet Fribs (Framework Regulation Integrating Business Statistics) visant à développer la mise en perspective internationale des statistiques d'entreprises et à renforcer la cohérence dans ce domaine. Il encourage le service statistique public à poursuivre son implication dans le projet et les efforts qu'il déploie pour améliorer l'observation et l'analyse de la mondialisation de l'économie et accroître la mise à disposition et l'appropriation des données.

##### **ESM2. Approfondir la connaissance des stratégies d'implantation des entreprises**

Le Cnis souhaite que le service statistique public poursuive le développement de ses outils d'observation et d'analyse des stratégies de localisation des entreprises et de leurs conséquences tant à l'échelle mondiale que nationale (compétitivité économique, attractivité des territoires).

##### **ESM3. Suivre l'évolution de la mesure des flux d'échanges de biens et de services**

Le Conseil prend note des avancées dans les échanges de micro-données entre États membres de l'Union européenne concernant les flux intracommunautaires de biens (projet Simstat). Il estime que les travaux sur la qualité des informations qui seraient transmises dans ce cadre restent insuffisants. Il demande que soit portée la plus grande attention à la qualité des données et à être régulièrement informé des dispositions prises en la matière, notamment en matière de collecte nationale.

#### Organisation et stratégies des entreprises

##### **ESM4. Consolider l'approche de l'entreprise en tant qu'unité économique**

Le Cnis salue l'introduction de la nouvelle définition de l'entreprise en tant qu'unité économique et des nouvelles catégories d'entreprise qui en découlent. Il recommande que cette nouvelle approche soit adoptée pour l'analyse économique structurelle par les services de la statistique publique et fasse l'objet d'une large diffusion. Il encourage les producteurs à faire preuve de la plus grande pédagogie en la matière.

##### **ESM5. Suivre l'évolution des formes d'organisation des entreprises**

Les entreprises, dans leurs formes d'organisation (avec, par exemple, les micro-entreprises ou les plateformes d'échanges) et dans leurs interrelations (par exemple, les différentes formes de sous-traitance, les réseaux de franchises) évoluent fortement en se diversifiant. Le Cnis souhaite que le service statistique public continue à s'adapter ses dispositifs de manière à suivre précisément ces évolutions du tissu productif, en particulier pour mieux observer les liens entre industrie et services.

##### **ESM6. Affiner la mesure de l'innovation et de la recherche et développement**

L'innovation et la recherche et développement sont des sujets d'importance pour toutes les entreprises et les politiques publiques. Dans le contexte d'une économie mondialisée, ils sont des facteurs essentiels de compétitivité. Le Cnis souhaite que des réflexions engagées dans ce domaine conduisent à une clarification des frontières entre les différents concepts et que le dispositif d'observation soit consolidé et adapté aux évolutions et aux problématiques soulevées.

#### La transformation numérique de l'économie

##### **ESM7. Adapter le dispositif d'observation statistique aux nouveaux usages du numérique par les entreprises**

La transformation numérique bouleverse l'ensemble de l'économie. Elle est au centre des mutations des structures productives. Le Cnis appuie les efforts entrepris pour mettre en place un dispositif d'observation permettant de mesurer et d'analyser, d'une part, les usages du numérique dans et par les entreprises, d'autre part, son impact sur l'organisation, le processus de production et la performance.

## **ESM8. Mieux appréhender et mesurer le périmètre de l'économie numérique**

Le périmètre de l'économie numérique évolue et englobe aujourd'hui la plupart des secteurs d'activité. Le Cnis souhaite qu'une réflexion globale aboutisse à la caractérisation de ce périmètre, en lien avec les nomenclatures économiques internationales.

### **Les structures productives face au défi du développement durable**

## **ESM9. Progresser dans la connaissance de l'économie sociale et solidaire**

L'économie sociale et solidaire est un secteur en expansion, mais sa définition reste encore imprécise et sa connaissance parcellaire. Le Cnis note avec satisfaction les analyses effectuées sur les associations. Il soutient les efforts de la statistique publique pour bien préciser le périmètre de l'économie sociale et solidaire et souhaite qu'elle poursuive ses travaux pour décrire et caractériser l'ensemble du secteur.

## **ESM10. Développer l'observation et l'analyse des pratiques environnementales et sociales des entreprises**

Le Cnis marque un intérêt particulier pour les évolutions du système statistique permettant une meilleure observation des pratiques environnementales et sociales des entreprises. Au-delà de l'enquête Entreprises et développement durable qu'il soutient, il encourage les travaux qui amélioreront la connaissance des emplois et investissements liés aux pratiques de développement durable des entreprises.

### **Les structures productives face au défi du développement durable**

## **ESM11. Approfondir la connaissance des pratiques agricoles**

Le Cnis se félicite des avancées de la statistique publique dans le suivi des pratiques agricoles. Il encourage la poursuite des travaux entrepris pour mieux mesurer et analyser l'adaptation des exploitations agricoles aux enjeux des politiques agricoles et environnementales.

## **Commission Environnement et développement durable (avis cités)**

### **EDD1. Améliorer la diffusion des informations sur l'environnement**

Le Conseil note avec satisfaction la mise à disposition de très nombreuses informations sur le thème de l'environnement, dont la production ne relève pas toujours des mêmes finalités. Dans ce contexte, il invite les services producteurs à s'assurer de la cohérence, de la hiérarchisation et de la lisibilité des informations mises à disposition.

### **EDD2. Compléter l'information fournie par les comptes de l'environnement**

Le Conseil constate avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre des comptes de l'environnement. Il encourage les services producteurs à compléter les comptes environnementaux par des données et publications connexes pour mieux appréhender et interpréter les interrelations entre économie et environnement.

### **EDD10. Mesurer le gaspillage alimentaire**

Le Conseil note que le gaspillage alimentaire est un sujet d'actualité d'importance. Or les données permettant sa mesure sont peu nombreuses et d'origines diverses. Le Conseil recommande un rapprochement et un renforcement des systèmes d'informations, afin de disposer de données précises, cohérentes et les plus complètes possibles sur ce phénomène, en cohérence avec les méthodologies adoptées au niveau international (Eurostat, Organisation des Nations Unies).

## **Commission Territoires (avis cités)**

### **TRT1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires**

Le Conseil rappelle l'importance de l'information statistique localisée, indispensable aux acteurs qui conduisent des politiques publiques dans les territoires. Il souhaite que les investissements importants faits par la statistique publique soient maintenus. Il attire en particulier l'attention des producteurs sur le besoin d'informations permettant de mesurer l'emploi et les revenus localisés, ainsi que le coût de la vie à un niveau infra-national. Le Conseil demande au service statistique public de poursuivre les efforts entrepris pour améliorer l'accès et la lisibilité des informations mises à disposition. Il préconise que le dialogue avec les acteurs locaux s'appuie sur des structures régionales de concertation.

### **TRT2. Compléter l'information disponible sur l'Outre-mer**

Le Conseil réaffirme l'importance de disposer d'une information statistique sur l'Outre-mer. Il note avec satisfaction les progrès réalisés en la matière et les moyens que le service statistique public y consacre. Il invite la statistique publique à poursuivre ses efforts pour couvrir l'ensemble du territoire national et permettre des comparaisons entre les régions, y compris ultra-marines.

### **TRT3. Délimiter les territoires**

Le Conseil recommande que les travaux menés sur les découpages statistiques territoriaux se poursuivent, en cohérence avec les travaux conduits au niveau européen, afin de disposer de zonages adaptés au besoin d'observation des phénomènes localisés. Il s'agit par exemple du fonctionnement du marché du travail, du développement de l'urbanisation, de l'interdépendance entre les territoires, ou encore des spécificités agricoles et industrielles des territoires. Les travaux devront tenir compte du besoin de continuité des informations.

### **TRT 6. Développer l'information sur l'occupation des sols**

Le Conseil se félicite des nombreux travaux menés sur l'occupation physique des sols pour mesurer des phénomènes comme l'étalement urbain ou l'artificialisation. Il encourage leur développement, en tirant parti aussi bien des sources actuelles que des nouvelles données issues notamment des photos satellitaires.